



CONTRAT DE PAYS 2005-2007

**EVALUATION QUANTITATIVE ET
QUALITATIVE**

Sommaire :

I / Présentation du territoire

II / Evaluation quantitative

- 1. Présentation générale**
- 2. Analyse par priorité du contrat**

III / Evaluation qualitative

- 1. Analyse globale du niveau de réalisation par rapport à la Charte du Pays**
- 2. Les actions significatives permettant d'affirmer la plus-value du Pays**
- 3. La valorisation du Pays dans d'autres démarches et état d'avancement des schémas**
- 4. Argumentaire motivant la candidature et justifiant les priorités du prochain contrat**
- 5. Mobilisation du conseil de développement sur la durée du contrat**

I / Présentation du territoire :

Situé dans la partie sud-est de la Gironde, le territoire du haut Entre-Deux-Mers compte près de 25000 habitants et regroupe 63 communes, couvertes par 4 communautés de communes :

- la Communauté des communes du Réolais (23 communes)
- la Communauté des communes du Pays de Sauveterre-de-Guyenne (16 communes)
- la Communauté des communes du Monségurais (15 communes)
- la Communauté des communes du Pays de Pellegrue (9 communes)

Créé en Juin 2005, le syndicat mixte du Pays du Haut Entre-Deux-Mers est la structure porteuse de la démarche Pays, initialisée par l'élaboration de la Charte de développement 2004-2014.

Ce projet de territoire a été le fruit d'une large mobilisation des habitants, acteurs socio-économiques et élus du Pays pour s'engager collectivement dans une démarche de développement durable, à travers 4 priorités :

- 1. Valoriser l'identité du Pays à l'échelle régionale*
- 2. Soutenir et développer l'ensemble des secteurs économiques*
- 3. Equiper et structurer le territoire en favorisant l'équilibre des bassins de vie quotidienne*
- 4. Soutenir et développer les actions en faveur du lien social*

La signature du premier contrat de Pays 2005-2007 avec le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Etat a été l'occasion pour le Pays, grâce au soutien de ses partenaires, de mettre en œuvre et de décliner ces priorités.

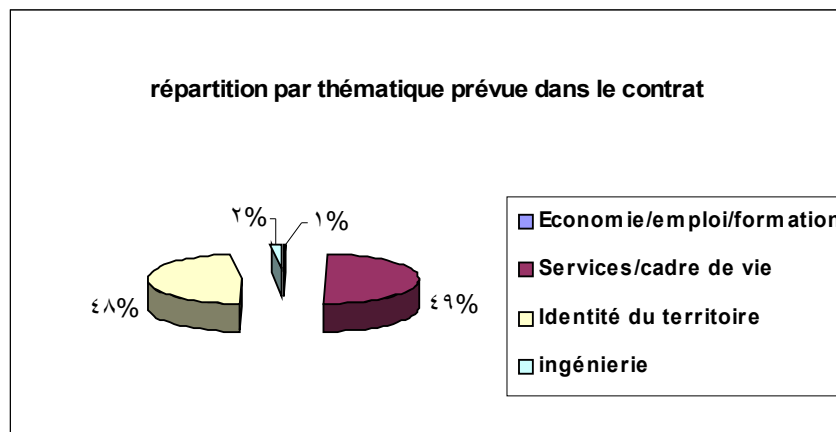
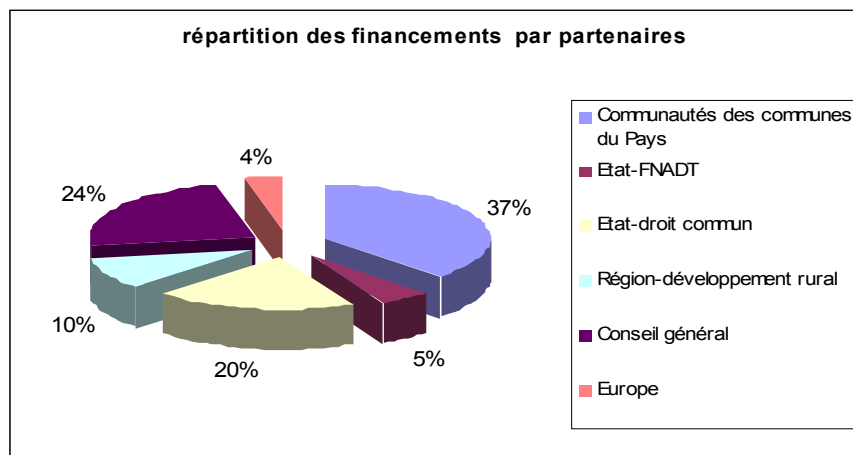
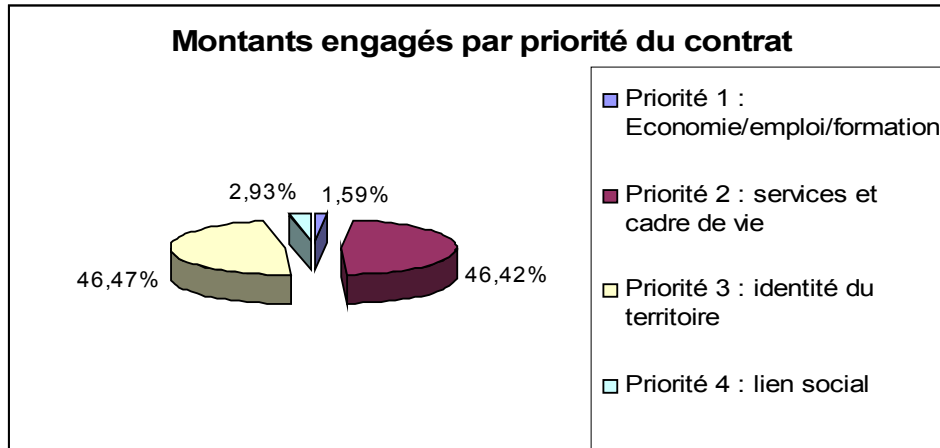
La présente évaluation a pour objet de présenter d'un point de vue quantitatif et qualitatif le niveau de réalisation des actions prévues dans le contrat de Pays 2005-2007, première traduction de la Charte de Pays, et ainsi de fixer les priorités et actions futures du territoire à inscrire dans le prochain contrat de Pays 2008-2010.

II / EVALUATION QUANTITATIVE:

1. Présentation générale

Maîtrise d'ouvrage				
	Réalisé	En cours	Reportée	Annulée
Pays				
Plate-forme des métiers : étude préalable				
Schéma directeur aménagement et Analyse Environnement et Urbanisme				
Etude préalable à la mise en place d'un dispositif d'accueil d'entreprises nouvelles				
Etude ORAC				
Etude transport collectif et intermodalité				
Diagnostic pour une hôtellerie plein air		<i>En interne par l'OTEM</i>		
<i>Création de supports de communication (non inscrit au contrat)</i>				
Site internet				
Cdc du Réolais				
City stades				
Maison de la petite enfance				
CDC Monségurais				
<i>Pôle enfance (inscription au contrat en 2006)</i>				
CDC Sauveterre				
Extension du centre de loisirs de Sauveterre				
CDC Pellegrue				
Construction d'un gymnase				
Etude mise en tourisme abbaye St Ferme / bastide Pellegrue				
SIPHEM				
Animation filière biomasse				
OPAH de revitalisation rurale (2003-2008)				
OPATB (2003-2008)				
Etude habitat PLH				
Association (SCSM)				
Organisation du réseau d'acteurs de la santé				
Rock school Barbey				
Evénement « ouvre la voie »				
SA St Jean				
Etude plan qualité hôtelier				
Hôpital ou association				
Pérennisation du CLIC du HEDM (création d'un GIP en 2007)				
Privés/collectivités				
Etude projet biocarburant				
Programme destination vignoble				
Projets plan qualité hébergement (2005-2008)				
Création d'un réseau de BIJ délocalisés				
Sensibilisation au patrimoine paysager				

Mise en place d'une ligne « marché »				
Etude signalétique (création d'un groupement de commande pour la MO)				
NOMBRE TOTAL OPERATIONS INSCRITES: 29	12	9	4	4
Taux de réalisation	41,00%	31,00%	14,00%	14,00%



2. Analyse par priorité du contrat

Priorité 1 : Soutenir et développer l'ensemble des secteurs économiques

Objectif 1 => **Conforter** le tissu économique existant

Objectif 2 => **Développer** une politique de formation adaptée

Objectif 3 => **Susciter** l'émergence de nouveaux projets économiques

Opérations inscrites	Maîtrise d'ouvrage	Coût des opérations		Financements obtenus	
		Coût prévisionnel	Coût réel	Contrat de Pays	Autres
Opérations réalisées					
- Etude projet biocarburant	CDC	10 000 €.	4352 €	FNADT : 896 €	CG : 927€ ADAR :
- Etude économique	Pays	30 000 €.	28 584 €	CRA : 6372€	CG : 6372€
Etude sur les besoins des entreprises en formation	Pays	59 000€	11 640 €	CRA : 2733 e Etat : 992 €	CG : 4346 €
Opérations reportées					
- Etude ORAC	Pays	35 000 €.	10 000 €		
		Total des montants inscrits 134 000 €	Total réalisé : 44 576 €	Total financements contrat : 10 993 €	Total autres financements : 11645 €

Paradoxalement, la priorité n°1 est celle dont les montants engagés et inscrits sont les plus faibles.

Cela s'explique notamment par la volonté, avant la réalisation d'investissements, de passer par une phase d'études dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Pays.

Ainsi, mis à part l'étude ORAC, 3 études sur 4 ont été réalisées, **soit un taux de réalisation de 75 %**

(voir détails des co-financements dans l'annexe)

Priorité 2 : Equiper et structurer le territoire en favorisant l'équilibre des bassins de vie quotidienne

Objectif 1 => **renforcer et mettre en réseau** les bassins de vie quotidienne

Objectif 2 => Garantir un cadre de vie pour **améliorer l'accueil** de nouveaux habitants

<i>Opérations inscrites</i>	<i>M.O</i>	<i>Coût des opérations HT</i>		<i>Financements obtenus</i>	
		<i>Coût prévisionnel</i>	<i>Coût réel</i>	<i>Contrat de Pays</i>	<i>Autres</i>
Opérations réalisées					
City stades	CDC Réolais	717 600€.	441 400 €		
Opérations en cours					
Extension du centre de loisirs de Sauveterre	CDC Sauveterre	195 550 €	310 911 €	21 562 €	202 755€
Construction d'un gymnase	CDC Pellegrue	1 058 225 €	1 327 170 €	248 727 €	549 000€
Organisation du réseau d'acteurs de la santé	SCSM	170 280 €			
Maison de la petite enfance	CDC du Réolais		750 434 €	46800 €	248 859 €
Pôle enfance	CDC Monségurai		821 000 €	102000€	410 400€
Opérations reportées					
Etude habitat PLH	SIPHEM	60 000 €			
Schéma directeur aménagement et Analyse Environnement et Urbanisme	Pays	95 000 €			
Etude transport collectif et intermodalité	Pays	35 000 €			
Mise en place d'une ligne « marché »	CDC intéressées	non défini			
		3 022 855 €	3 650 915 €	419 089 €	1 411 014 €

La plupart des opérations en cours devront se terminer en 2008.

Ainsi, en comprenant ces opérations, **le taux de réalisation de cette priorité est de 54,5 %**

(voir détail des co-financements dans l'annexe)

Priorité 3 : Valoriser l'identité du Pays à l'échelle régionale

Objectif 1 : **Préserver** le cadre de vie et les ressources naturelles

Objectif 2 : **Promouvoir** l'image de terre d'accueil touristique

Objectif 3 : **Mettre en valeur** les patrimoines

Objectif 4 : **Développer et organiser** les vecteurs de communication

Opérations inscrites	Maîtrise d'ouvrage M.O	Coût des opérations HT		Financements obtenus	
		Coût prévisionnel	Coût réel	Contrat de Pays	Autres
Opérations réalisées et lancées					
<ul style="list-style-type: none"> - OPAH de revitalisation rurale travaux animation - OPATB (2003/2008) - événement « ouvre la voie » - étude plan qualité hôtelier - diagnostic pour une hôtellerie plein air - Projets plan qualité hébergement (2005-2008) - réalisation supports de communication (non inscrit au contrat) 	SIPHEM	1 784 868€	2 766 800€	256 408€	2 510 392€
		280 000€	350 000 €	25 000€	255 000€
	SIPHEM	300 000 €	375 000 €		300 000€
	Rock school Barbey	60 000€	15 000 €		(prae)
	SA St Jean	23 750 €	0€		13 500€
	Pays	OTEM			
	Privés/Collectivités	1 005 000 €			
	(2005/2006)				
	pays	5800 €	5800 €	1940 €	1940 €
Opérations en cours					
<ul style="list-style-type: none"> - Programme destination vignoble - étude signalétique - site internet - étude mise en tourisme abbaye St Ferme / bastide Pellegrue 	Privés/collectivité	340 459 €			
	Gpm de commande	91 000 €			
	Pays	12 000 €			
	CDC Pellegrue	20 000€	22 640 €		13 584€
Opérations reportées					
<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation au patrimoine paysager - animation filière biomasse 	CDC intéressées	15 000 €			
	SIPHEM	36 000 €			
		3 973 877 €	3 535 240 €	283 348 €	3 094 416 €

Là encore, la majorité des actions prévues dans cette priorité sont soit en cours, soit réalisées.

Cependant il a été difficile de classer certaines opérations, notamment les programmes portés par l'OTEM et le SIPHEM, qui sont à la fois des actions réalisées et en cours. Le choix a donc été fait de les inscrire dans les opérations réalisées.

Le taux de réalisation de cette priorité est de 50 % .

Priorité 4 : Soutenir et développer les actions en faveur du lien social

Objectif : encourager les actions de solidarité sur le territoire

<i>Opérations inscrites</i>	<i>Maîtrise d'ouvrage</i>	<i>Coût des opérations HT</i>		<i>Financements obtenus</i>	
		<i>Coût prévisionnel</i>	<i>Coût réel</i>	<i>Contrat de Pays</i>	<i>Autres</i>
Opérations réalisées					
Opérations en cours					
Pérennisation du CLIC du HEDM	Hôpital ou association	206 800 €		Pour mémoire	
Opérations abandonnée					
Création d'un réseau de BIJ délocalisés	EPCI	40 000 €		Pour mémoire	
		Total des montants inscrits 246 800 €			

Les 2 opérations inscrites dans cette priorités n'avaient pas obtenu de financements dans le cadre du contrat de Pays, et étaient inscrites « pour mémoire ».

Il est important de signaler que le CLIC du HEDM a franchi une étape vers sa pérennisation grâce à la création d'un GIP début 2007.

Les financements principaux proviennent du Conseil Général, des Communautés de communes, des caisses de retraite ainsi que de l'hôpital de La Réole

III / EVALUATION QUALITATIVE

1. Analyse du niveau de réalisation par rapport aux objectifs de la Charte

Cette analyse est faite par priorité du contrat de pays.

Priorité 1 : Soutenir et développer l'ensemble des secteurs économiques. (orientation 2 de la Charte)

En 2004, le bilan économique du Pays soulevé par le diagnostic se révèle contrasté. Le choix de positionner le développement économique du territoire comme la priorité n°1 est né de ce constat, mais aussi de la volonté de **pérenniser les activités économiques dominantes** (artisanat, agriculture, viticulture).

Ainsi, le Pays s'est vu confier la mission d'**accompagner les mutations économiques** auxquelles ces activités sont confrontées, mais aussi de répondre aux questions de la **transmission** des entreprises locales et de la **réorganisation nécessaire de certaines filières**, notamment dans le domaine viticole.

De cette réflexion sont apparus 3 objectifs distincts et non moins complémentaires :

- Conforter le tissu économique existant
- Développer une politique de formation adaptée
- Susciter l'émergence de nouveaux projets économiques

Les actions réalisées :

L'évaluation quantitative du contrat montre que cette orientation est celle où les montants engagés sont les plus faibles, alors qu'elle a été placée en tant que priorité n°1.

Tout d'abord, il est important de noter que le **taux de réalisation de cette orientation est de 75%**, 3 des 4 actions inscrites au contrat ayant été réalisées en l'espace de 2 ans.

1 / Planification stratégique du développement économique du Pays du Haut Entre-Deux-Mers : identification de marchés et perspectives

Cette étude a été le premier chantier engagé à l'échelle du Pays.

Originellement, l'action inscrite au contrat était une étude préalable à la mise en place d'un dispositif d'accueil d'entreprises nouvelles, afin de répondre à l'objectif de « susciter l'émergence de nouveaux projets économiques ».

Le projet a été réorienté vers une étude plus globale de stratégie de développement, qui devait ensuite servir de point de départ à la réalisation de projets d'investissements plus spécifiques, comme la création d'une pépinière d'entreprises, ou l'aménagement de zones d'activités.

C'est dans ce sens que le cabinet COHEO a réalisé cette étude, ponctuée par un plan d'actions définissant une stratégie spécifique au territoire du Haut Entre-Deux-Mers.

Quelles sont les principales préconisations de l'étude ?

- => travailler sur la communication pour faire connaître le territoire et faire se rencontrer les entreprises locales
- => se doter d'une réelle politique d'accueil de proximité
- => développer les activités existantes
- => organiser l'espace économique du territoire

Cette étude est le premier outil de travail dont s'est doté le Pays pour pouvoir améliorer la dynamique économique du Pays.

Aussi, elle a révélé le besoin du syndicat mixte de se doter d'une personne ressources, sans laquelle la mise en œuvre du plan d'action risquait d'être compromise.

2 . Recensement des besoins des entreprises locales en terme de main d'œuvre et de qualifications.

Le diagnostic ayant révélé un problème d'adéquation entre les emplois du territoire et la main d'œuvre disponible, une action avait été inscrite pour répondre aux besoins des entreprises.

Il s'agissait d'une étude préalable à la création d'une plate-forme des métiers.

Cette étude a également été réorientée vers un recensement des besoins des entreprises locales en terme de main d'œuvre et de qualifications.

Une chargée de mission a été recrutée pendant 6 mois pour la réalisation de ce travail auprès d'un échantillon d'entreprises.

Grâce au travail réalisé, le Pays dispose d'une **vision plus éclairée des besoins** et des difficultés pour les entreprises du territoire en matière de recrutement.

Récemment, le comité de pilotage a été réuni afin d'élaborer un plan d'actions à mettre en œuvre dès 2008.

Le **facteur de réussite** de ce projet a été la **mobilisation** des entreprises locales et des partenaires du Pays.

En ce sens, le Pays a joué pleinement son rôle de **fédérateur** en associant autour d'un même projet élus entrepreneurs, consulaires, partenaires financiers, et structures chargées de l'emploi et de l'insertion.

3 . Etude projet biocarburant

Cette étude a été financée et portée par les Communautés des communes du Pays solidairement, avant la création du syndicat mixte.

Elle a permis d'appuyer l'initiative d'agriculteurs et d'élus locaux, dont la parole a été portée par Monsieur Feyrit, dans la volonté de créer une filière biocarburant.

Le **rôle du Pays** a été primordial puisque il a **accompagné** les agriculteurs dans leur démarche de recherche de financement ainsi que de création de coopérative agricole Ainsi la labellisation **Pôle d'Excellence Rurale** a permis d'obtenir, outre des financements de l'Etat, la reconnaissance du projet et l'utilité pour les agriculteurs locaux de diversifier leurs activités.

Par son travail **de mise en réseau**, le Pays a aussi permis aux agriculteurs de nouer des partenariats avec l'ITERG et l'Institut du Pétrole à Pau.

Créée en Avril 2006, la CUMA Bio-Energies a lancé une étude technique sur la configuration de l'huilerie et travail en collaboration avec l'ITERG.

Les actions reportées :

1. Etude ORAC

Malgré un besoin défini dans la Charte du Pays, l'Etude ORAC n'a pu être lancée. Une discussion est en cours afin de déterminer sa ré-inscription au prochain contrat

Priorité 2 : Equiper et structurer le territoire en favorisant l'équilibre des bassins de vie quotidienne

L'enjeu posé par la Charte est ici de rendre attractif et accueillant chacun des bassins de vie en s'appuyant d'une part sur leurs richesses spécifiques, et d'autres parts sur leurs complémentarité, leur mutualisation et leur synergie.

A ce titre 3 objectifs ont été posés :

- Renforcer et mettre en réseau les bassins de vie quotidienne
- Garantir un cadre de vie pour améliorer l'accueil de nouveaux habitants
- Organiser le développement du territoire.

Les actions réalisées et lancées:

Equipements sportifs :

1 . City stades (MO : Cdc du Réolais)

Cet opération a été inscrite pour mémoire.

5 city stades ont ainsi été financés par la Cdc. Le diagnostic de 2004 a révélé un manque d'équipements sportifs sur l'ensemble des cantons du Pays, la plupart étant obsolètes ou hors normes.

2 . Extension des centres de loisirs de Mourens et Mauriac (Cdc Sauveterre de Guyenne)

Les 2 projets ont été lancés durant l'année 2007.

3 . Maison de la petite enfance (Cdc du Réolais)

Ce projet a été inscrit au contrat de Pays à la place de l'action « base de tourisme loisirs ».

La construction du bâtiment est encours, ce qui va permettre d'accroître l'offre d'accueil sur le canton du réolais.

4 . Pôle Enfance (Cdc Monségurais)

Le projet est en cours de réalisation il a pu bénéficier d'une intégration au contrat de pays en 2006

5 . Construction d'un gymnase (Cdc de Pellegrue)

Le projet est en cours de réalisation.

6. Réseau de santé

Le projet de réseau de santé du Haut Entre-Deux-Mers porté par l'association SCSM a obtenu une reconnaissance de l'Etat début 2008.

A ce titre, le réseau va pouvoir obtenir des financements pour faciliter sa création.

Par conséquent, le projet de création d'une maison de santé rurale est plus que d'actualité, sans pour autant avoir un maître d'ouvrage désigné.

Les actions reportées :

- **Etude habitat PLH :**

Cette étude s'est révélée être un outil inadapté, notamment au regard des programmes déjà lancés par le Syndicat inter-territorial du Pays du Haut Entre-Deux-Mers (SIPHEM). En effet, il a été jugé nécessaire d'attendre l'issue de ces opérations pour éventuellement lancer une étude habitat plus élargie, cela dès 2008.

- **Etude transport collectif et intermodalité**

Les actions annulées

- **Schéma directeur aménagement et AEU :**

Les élus du territoire ont récemment exprimé la volonté de réaliser un **Schéma de Cohérence Territoriale** à l'échelle du Pays.

Un comité de pilotage doit être mis en place dans le premier semestre 2008.

- **Mise en place d'une ligne marché**

Ce projet doit être repensé dans le cadre d'une étude plus globale sur le transport et l'intermodalité

Cette orientation a bénéficié d'un **bon taux de réalisation (54,5%)**.

Cela s'explique notamment par le fait que la plupart de ces projets étaient déjà lancés lors de la signature du contrat.

Il s'agit désormais d'envisager cette priorité dans le cadre du **schéma des services** qui est en cours de réalisation.

Là encore le Pays, par la réalisation de ce schéma, se pose comme le garant d'une cohérence des politiques locales d'aménagement du territoire.

Cette cohérence est d'autant plus renforcée que le schéma est réalisé en interne, toutes les communautés des communes collaborant de manière active.

Priorité 3 : Valoriser l'identité du Pays à l'échelle régionale (orientation 1)

Les nombreuses richesses du territoire du haut Entre-Deux-Mers garantissent à ses habitants ainsi qu'aux nouveaux arrivants un cadre de vie privilégié. Fort de son héritage historique et patrimonial, le territoire a su forger et préserver une identité qui lui est spécifique.

Afin de faire rayonner cette identité à l'échelle régionale, la Charte du pays a posé comme objectifs de :

- => préserver le cadre de vie et les ressources naturelles
- => promouvoir l'image de terre d'accueil touristique
- => mettre en valeur les patrimoines
- => développer et organiser les vecteurs de communication

Cette priorité constitue un axe fort du contrat de pays puisque **42% des opérations** y sont inscrites.

Il est important de signaler que la plupart des actions inscrites dans cette priorité sont des programmes menés par l' Office du Tourisme de l' Entre-Deux-Mers (OTEM) et le SIPHEM, et étaient pour beaucoup déjà engagées lors de la négociation du contrat de Pays. En effet, ces programmes sont en général d'une durée de 5 ans, et certains s'achèveront en 2008. Ils ont par conséquent été inscrit dans les « opérations réalisées ».

Les actions réalisées :

1. Opération Energie et Revitalisation Rurale (OPAH RR et OPATB)

Le **SIPHEM** est une structure antérieure à la création des Cdc du territoire et du Pays. Il développe depuis 20 ans des actions sur le logement et l'habitat au service de ses adhérents.

6 Cdc à cheval sur 2 pays soutiennent cet EPCI, qui offre, grâce à la Maison de l'Habitat et de l'Energie, un service de proximité qui permet à la fois de répondre aux besoins de la population en développant des actions nécessaires, mais il est aussi un outil technique au service des projets du territoire.

Les programmes engagés en 2003 ont permis la création ou réhabilitation de 486 logements privés et 35 logements publics économes en énergie.

Ainsi grâce à l'action du SIPHEM, une **réelle politique de l'habitat** a pu se développer, cela à une échelle inter-pays.

2. Diagnostic Hôtellerie plein air :

La maîtrise d'ouvrage est finalement revenue à l'OTEM. Cette étude a été réalisée en interne.

3. Projets Plan Qualité Hébergement :

Ce programme est prévu pour une durée de 5 ans, il a débuté en 2003. L'objet est d'accompagner financièrement les porteurs de projet dans la réalisation d'hébergements touristiques (gîte et chambre d'hôtes).

4 projets ont été présentés pour 2005, et un seul a été retenu.

Opérations en cours :

1. Programmes destination vignoble

Ce programme, porté par l'OTEM, a été lancé en 2005 pour une durée de 3 ans.

A ce jour, 2 projets ont pu être soutenus :

Etude de positionnement touristique

La Cave Coopérative des Coteaux d'Albret a été accompagnée pour réaliser une étude permettant de définir une stratégie d'accueil du grand public et des équipements adaptés sur site. (aménagement de l'ancienne gare notamment). L'étude a été menée par le Cabinet Addoc et a été financée dans le cadre du programme Destination Vignobles par le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.

La Ferme du Moulinat a mené son projet à bout sans subventions : le séchoir à tabac bâti a été restauré pour l'accueil des groupes.

2. Etude signalétique

Grâce à la **labellisation Pôle d'Excellence Rurale** obtenue en 2006 pour le projet Oenotourisme, L'étude a pu recevoir un soutien financier supplémentaire de la part de l'Etat. Aussi, cette labellisation a permis d'accélérer la création d'un groupement de commandes entre 12 Cdc réparties sur 3 Pays.

Le coût de l'étude est estimé à 91 000 €.

Le cahier des charges est en cours de rédaction, le projet étant piloté par la Cdc du Vallon de l'Artolie.

3 . Site Internet du Pays

Aucune des Cdc du territoire ne possède de site internet.

Or, il est primordial que le Haut Entre-Deux-Mers se dote d'outils de communication afin de se faire connaître à l'échelle régionale.

Ce besoin a notamment été révélé par l'étude économique.

Ainsi, le Pays, dès 2006, a souhaité développer une **politique de communication forte**. En parallèle à la création du site, des **plaquettes de communication** ainsi qu'un logo du Pays ont pu voir le jour et servir de supports lors de la participation du Pays au salon de l'entreprise à Bordeaux et à la foire à l'installation en milieu rural à Limoges.

Le cahier des charges du site a été finalisé et la consultation doit être lancée dès le renouvellement du comité syndical.

4. Etude de mise ne tourisme de l'abbaye de St Ferme

L'étude a été lancée en milieu d'année 2007.

5. Animation filière biomasse :

Le SIPHEM n'a pas sollicité de soutien financier sur la période 2005-2007.

Priorité 4 : Soutenir et développer les actions en faveur du lien social (orientation 4)

Le Haut Entre-Deux-Mers bénéficie d'un tissu associatif et d'une mobilisation des acteurs locaux denses favorisant une dynamique de Pays.

Cette dynamique, facteur de bien-être individuel et collectif, oeuvre au maintien de la population sur le territoire.

Cependant, étant aussi confronté à la marginalisation et à l'isolement de certaines populations, le territoire se doit d'apporter des solutions rapides et adaptées.

C'est à partir de ce constat que la Charte du pays a posé comme objectifs de:

- encourager les pratiques de mutualisation
- favoriser l'accès de tous aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- assurer une meilleure efficacité des structures existantes
- mettre en oeuvre une politique de gérontologie
- soutenir les dispositifs et acteurs de l'insertion sociale

Ces orientations sont regroupées dans la Charte au sein de deux objectifs distincts :

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté au travers des pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- encourager les actions de solidarité sur le territoire.

L'analyse quantitative révèle que cette priorité est celle où les montants engagés ont été les plus faibles.

Cependant, elle ne montre pas l'action du **CLIC du Haut Entre-Deux-Mers** qui est aujourd'hui constitué en GIP et est donc parvenu à assurer sa **pérennisation**.

L'action de cette structure sur le territoire a permis d'oeuvrer considérablement en faveur du lien social et plus spécifiquement du **maintien à domicile**, et d'instaurer une réelle politique gérontologique

La création d'un réseau de BIJ délocalisé n'est plus à l'ordre du jour, notamment depuis la disparition du centre social rural de La Réole.

Il est important de souligner que la commission du conseil de développement relative à l'action sociale est celle qui s'est le plus mobilisée durant ces 3 années en formulant des propositions concrètes pour le prochain contrat de Pays.

2 . Actions significatives permettant d'affirmer la plus-value du Pays

Une réflexion globale sur le développement économique du territoire

- la réalisation du **schéma de développement économique**, dont le rendu final a eu lieu début 2008 avec la présentation du plan d'actions, démontre la place que tient le Pays en matière de coordination des politiques publiques, et qu'il se doit de pérenniser en renforçant l'animation du territoire dans ce domaine.
- Outre le fait d'avoir permis d'**impulser une dynamique locale**, ce schéma a permis au Pays de candidater à l'appel à projet du Conseil Général sur les **zones d'activités** et valoriser le potentiel foncier des Cdc, encore insuffisant.

La zone de Loupiac de La Réole a été retenue comme d'intérêt intercommunautaire, et une réflexion a été engagée par les élus locaux pour pouvoir articuler le développement de cette zone avec celle de la Cdc d'Auros.

- L'étude menée sur les besoins en **formation** des entreprises locales a impulsé un travail de collaboration et **suscité un intérêt particulier** de la part des entreprises locales, très attentives aux suites qui vont être données.
L'implication du comité de pilotage, réunissant représentants du Conseil Régional, élus, acteurs locaux, structures locales travaillant pour l'emploi et l'insertion, a permis récemment d'élaborer un plan d'actions et des objectifs de travail. 4 ateliers de réflexion seront ainsi réunis dès Février 2008 pour continuer la réflexion.
- Les deux labellisations **Pôle d'Excellence Rurale** obtenues sur le territoire ont récompensé le travail des élus locaux oeuvrant pour le développement économique et touristique du Haut Entre-Deux-Mers
Elles vont fortement contribuer à soutenir des projets publics et privés, notamment ceux des agriculteurs souhaitant diversifier leurs activités en créant une filière Huile Végétale Pure.

Un travail de coopération inter-pays

Le projet de création d'une **signalétique commune** à l'échelle de l'Entre-Deux-Mers est le fruit d'un travail de collaboration entre territoires de projet que sont le Haut, le Coeur Entre-Deux-Mers et les Rives de Garonne.

Elle a permis d'aboutir à la création d'un groupement de commandes, mais aussi d'être valorisée dans le cadre de la candidature LEADER du Coeur Entre-Deux-Mers.

Une réflexion sur la mise en réseau des pratiques culturelles

Amorcé dès le début des années 2000 sous l'existence de la Cdc du Haut Entre-Deux-Mers, ce travail a d'abord concerné les **écoles de musique** du Pays.

En effet, un groupe de travail a longtemps « planché » sur les moyens de mettre en réseau les écoles afin de développer un **projet pédagogique commun** mais aussi faciliter leur fonctionnement administratif.

Cette **démarche unique** en Gironde a permis au territoire d'être identifié par le Conseil Général, et devenir pilote dans le cadre du programme RELIER.

Ce programme européen, dont le Pays a bénéficié grâce à la signature d'un contrat inter-associatif avec le Conseil Général, a permis d'obtenir un **soutien financier et juridique** pour approfondir et mettre en oeuvre le projet de mise en réseau des écoles, et élaborer un plan de formation des enseignants.

Deux études de faisabilité, l'une juridique et l'autre financière, ont été menées durant la période du contrat.

Aujourd'hui ce travail de réflexion en est quasiment à son terme et attend une validation politique de la part des élus du territoire.

Une méthodologie de travail collectif entre acteurs du territoire

Dès la préparation de la Charte du Pays, les techniciens du territoire se sont associés pour travailler ensemble et élaborer une méthodologie de travail collectif.

Ce fonctionnement a été repris lors de la création du syndicat mixte du pays, par l'établissement du **comité technique** du pays.

Ce comité réunit les techniciens des Cdc, de l'OTEM, du SIPHEM, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Travailler ensemble a permis de faire aboutir plusieurs projets comme les études menées par le Pays, grâce à l'implication de tous.

Ce groupe de travail s'investit aujourd'hui dans la réalisation du schéma de services.

Le travail d'évaluation a mis en avant la satisfaction des membres de ce comité quant à l'utilité de ces réunions régulières.

Favoriser la promotion du territoire

en 2007, le Pays a participé à 2 salons :

=> **le salon de l'entreprise à Bordeaux**

=> **la foire à l'installation en milieu rural à Limoges**

Les Cdc du Pays ont fait le choix de mutualiser leur moyens et d'être représentées par le Pays.

Des **supports de communication**, sous forme de plaquettes de présentation du territoire, ont servi d'outils d'identification du Pays.

Il s'agit désormais de **perpétuer** cette politique en créant d'autres outils de communication (site internet, plaquettes plus spécialisées) et en renouvelant ces expériences bénéfiques pour la reconnaissance du territoire à l'échelle régionale et nationale.

Par ailleurs, des questionnements existent quant au nombre peu nombreux de territoires aquitains à la Foire de Limoges, et l'absence de coopération inter-pays ou Pays/Conseil Régional, qui favoriserait le rayonnement de ces territoires dans ce type de manifestation.

Une Coopération avec l' Université Bordeaux 3

En 2006, l' Université Bordeaux 3 a créé, en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Gironde, une **master « Labels de qualité et territoires »**

Dans le cadre de ce master, le Pays du Haut Entre-Deux-Mers a été choisi comme **territoire d'étude** pour les étudiants en première année.

Ainsi, durant plusieurs mois ils ont effectué un travail d'enquête sur le terrain et auprès d'acteurs sociaux-économiques afin de réaliser un travail de perspectives de développement économiques du territoire sur 20 ans.

Le rendu de ce travail a eu lieu en avril 2007, en présence des élus du Pays et des personnes ayant permis aux étudiants de réaliser leur étude dans de bonnes conditions.

L'université a souhaité renouvelé ce partenariat en 2007/2008, et l'officialiser dans le cadre d'une convention.

3 . La valorisation du Pays dans d'autres démarches et état d'avancement des schémas

=> Schéma de développement économique : mise en place d'un plan d'actions

=> Etude sur les besoins en formations : idem

=> Schéma des services : ce schéma est réalisé en interne, grâce à la collaboration du comité technique du Pays.

La première phase, relative au diagnostic, est en voie de finalisation.

=> PER « Biomasse : Energies et Chimie Verte » : plusieurs projets de création de réseaux de chaleur sont en cours. Pour la filière Huile Végétale, la CUMa a été créée et a sollicité l'Institut des Corps Gras de Pessac pour réaliser une étude globale sur l'agencement de l'huilerie et la faisabilité d'une huile de qualité.

=> PER « Oenotourisme » : le Haut Entre-Deux-Mers est particulièrement concerné par la mise en oeuvre d'une signalétique commune.
Après la création du groupement de commande, le cahier des charges de l'étude est en cours de rédaction

=> Schéma Local d' Organisation Touristique : via l'OTEM.

=> Mise en place d'une animation Energie Renouvelable et développement de la filière d'approvisionnement locale bois-énergie.

4 . Argumentaire motivant la candidature et justifiant les priorités du prochain contrat.

Malgré une démarche initiée dès le début des années 2000 sous l'ère de la Cdc du Haut Entre-Deux-Mers, le syndicat mixte, structure porteuse du Pays, ne fonctionne réellement que depuis 2005.

Or le premier bilan montre que cette jeunesse ne l'a pas empêché de mener à bien des projets et mobiliser un bon nombre d'acteurs du territoire.

Le **développement économique** a été la priorité des élus du pays, et l'évaluation montre un bon taux de réalisation (75%).

Les actions menées en 3 ans, notamment les études, ont permis de relancer une dynamique de réflexion et de faire prendre en compte l'urgence pour le Pays d'oeuvrer un faveur de l'économie.

C'est par le développement économique que l'on permettra, entre autres, d'offrir aux nouveaux habitants des conditions d'accueil optimales.

Cette orientation demeurera la première priorité du prochain contrat, et tiendra compte des préconisations indiquées par l'étude, que ce soit en matière d'effort d'acquisition de foncier, d'aménagement de zones d'activités, de création de locaux pour accueillir de nouvelles entreprises, mais aussi la mise en place d'une politique globale de proximité favorisée par une animation thématique à l'échelle du Pays.

Aussi, le travail en cours pour **améliorer l'offre de formation** sur le territoire pourra d'autant mieux se mener s'il bénéficie d'une inscription au prochain contrat de Pays.

Ces projets menés par le Pays doivent être poursuivis pour **concrétiser** une stratégie de développement au travers de **plans d'actions**.

En ce qui concerne la priorité n°2 du contrat, la réalisation du schéma des services va permettre de fixer des objectifs d'aménagement clairs.

Déjà, des projets d'équipements nouveaux sont identifiés sur le territoire.

Les actions entreprises par l'OTEM et le SIPHEM pour valoriser l'identité du Pays à l'échelle régionale ont permis de soutenir nombre de porteurs de projet.

L'inscription de leurs actions dans le cadre du prochain contrat de Pays permettrait de poursuivre l'effort de ces structures qui oeuvrent constamment pour le développement du Pays, et même au-delà.

De même, le travail de coopération et collaboration instauré par le Pays dans le cadre des comités techniques et du conseil de développement se doit d'être poursuivi dans l'intérêt du territoire.

L'acceptation de la candidature du haut Entre-Deux-Mers ne pourrait que favoriser et amplifier cette démarche.

5. Mobilisation du conseil de développement sur la durée du contrat.

Le conseil de développement du HEDM a fortement contribué à l'élaboration du diagnostic et de la Charte du Pays.

Cependant, le temps qui s'est écoulé entre la confection du projet de territoire en 2004 et la création du syndicat mixte fin 2005 a été néfaste au maintien de cette mobilisation.

Malgré plusieurs relances et appels à de nouvelles candidatures, le syndicat mixte s'est vite retrouvé face à l'impossibilité de réunir certaines commissions.

Pour rappel, 4 commissions ont été créées, chacune ayant en charge une priorité du contrat.

L'accès aux commissions est ouvert à tous, y compris aux élus du Pays.

Le défaut de mobilisation n'est cependant pas lié à un manque de volonté de la part des membres mais plutôt aux manques de moyens du syndicat mixte pour animer cette structure.

C'est pourquoi, dès 2008, un recrutement est envisagé pour l'animation du conseil de développement.